



Édition panafricaine du Prix d'Excellence du Leadership Local (PELL) pour distinguer et récompenser les expériences inspirantes et innovations dans la décentralisation, la gouvernance, le développement local

Prix d'Excellence du Leadership Local



CATEGORIE EFFICACITÉ ET EFFICIENCE BUDGÉTAIRE

A. PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE (CT)

1. Pays			
2. Région			
3. Statut de la collectivité territoriale			
4. Nom de la collectivité territoriale :			
5. Téléphone du contact :			
6. Courrier électronique :			
7. Composition du Conseil local	HOMMES		FEMMES
8. Taille de la population	HOMMES	FEMMES	JEUNES
9. Superficie de la collectivité :			
10. Densité de population :			

11. Principal secteur de revenu économique :		
12. Cadre territorial (à cocher) (menu déroulant)	Conseil départemental	
	Ville	
	Commune	
13. Domaine thématique¹ (Cocher le domaine concerné)	Participation et engagement citoyen et communautés	
	Transparence et reddition des comptes	
	Efficacité et Efficience budgétaire	
	Inclusion, égalité et équité	
	Solidarité et assistance aux communautés vulnérables	
	Territorialisation des politiques publiques et agendas internationaux	

B. DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

1. Titre de l'expérience :
2. Date de fin de l'expérience :
3. Nom de la personne contact :
4. Poste de la personne contact :
5. Courrier électronique de la personne contact :
6. OBJECTIFS (maximum 100 mots) 6.1 Expliquer quel est le but de cette expérience d'efficacité et d'efficience budgétaire ?
7. DESCRIPTION DES DIFFERENTES ETAPES DU PROCESSUS MISES EN ŒUVRE DANS LA CT (maximum 400 mots)

¹Les candidats peuvent postuler à tous les domaines cités.

Si vous êtes intéressés à soumettre à un autre domaine merci de remplir une autre fiche

8. PERTINENCE DE L'EXPERIENCE (maximum 150 mots)

8.1 Expliquer tous les éléments qui caractérisent la pertinence de la mise en œuvre d'une expérience portant sur l'efficacité et l'efficience budgétaire ? (budgétisation fondée sur le document de planification locale, mobilisation efficace des ressources, utilisation efficiente du budget etc)

9. COHERENCE DE L'EXPERIENCE (maximum 200 mots)

1. Expliquez en quoi cette expérience sur l'efficacité et l'efficience budgétaire est en cohérence, au plan technique et financière, avec le Code général des collectivités territoriales, les autres textes réglementaires et les autres initiatives publiques ? (principe de la participation, débat d'orientation budgétaire, planification participative inclusive, prise en compte du genre, etc....)

10. DURABILITÉ DE L'EXPERIENCE (maximum 200 mots)

1. Expliquez la contribution/ participation de la communauté à la mise en œuvre de cette expérience ?
2. Quels sont les mécanismes de durabilité mis en place au profit de cette expérience ? (les différents organes mis en place pour participer à la mobilisation efficace des ressources et/ou à l'utilisation transparente et efficiente du budget, leur fonctionnalité, la participation à l'effort de développement, la replicabilité de la démarche de l'expérience etc).

11. EFFICIENCE DE L'EXPERIENCE (maximum 100 mots)

1. Quelle est la part du budget de l'année N-1 allouée aux dépenses d'investissement ?
2. Quelle est l'évolution de la part du budget allouée aux dépenses d'investissement de l'année N-2 à N-1 ?
3. Quelle est la part de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement de l'année N-1 ?
4. Quelle est l'évolution de la part de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement de l'année N-2 à N-1 ?
5. Les comptes administratifs et de gestion ont-ils été vérifié au moins un fois par la Cour des comptes au cours des 10 dernières années ?

C. MÉTHODOLOGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS

ETAPES DU PROCESSUS	METHODOLOGIE	OUTILS UTILISES
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
n...		

D. RESULTATS OBTENUS

1. EFFICACITE (maximum 200 mots)

1. Quel est le niveau de recettes mobilisées de l'année N-1 par habitant et son évolution de N-2 à N-1 ?
2. Quel est le taux d'exécution budgétaire de l'année N-1 dans les services sectoriels et son évolution de N-2 à N-1 ?
3. Quel est la part de la contribution des partenaires techniques et financiers dans le budget durant l'année N-1 et son évolution de N-2 à N-1 ?
4. Quel est le taux d'exécution du plan annuel d'investissement de l'année N-1 et son évolution de N-2 à N-1 ?
5. Quel est l'écart entre dépenses prévisionnelles et celles réalisées dans les services sectoriels de l'année N-1 et son évolution de N-2 à N-1 ?

2. CAPITALISATION DES RESULTATS (maximum 200 mots)

La documentation est-elle accessible, par quel (s) mécanisme (s) ?
Quelles sont les leçons phares apprises de cette expérience ?

3. EFFETS/INFLUENCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE LOCALE. (maximum 200 mots)

Indiquez si, à la suite de l'expérience, il y a eu des changements concernant la législation, les interventions de l'administration (plans, projets, etc), le budget ou la gestion locale.

4. EFFETS/INFLUENCES SUR LES ACTEURS, SUR LES POPULATIONS AINSI QUE SUR L'ADMINISTRATION LOCALE (TECHNICIENS, ELUS...).
(maximum 200 mots)

E. PERSPECTIVES

1. UTILISATION FUTURES DES RESULTATS (maximum 200 mots)

Quelles sont les retombées de l'expérience ?

Quelle est la perspective envisagée avec cette expérience ?

2. VIABILITE DES RESULTATS (maximum 200 mots)

Existe-t-il un comité de suivi des résultats qui fonctionne ?

Quels sont les aspects qui démontrent la replicabilité de l'expérience ? (adhésion et appropriation des citoyens, engagement communautaire autour de l'expérience de participation et d'engagement citoyen)

3. DIFFUSION DES RESULTATS ET FEEDBACK VERS LES POPULATIONS (maximum 200 mots)

Existe-t-il des supports d'information et de communication conçus qui traitent des résultats de l'expérience.

Comment les populations apprécient-elles cette expérience de participation et d'engagement citoyen au sein de leur communauté.

F. RESUME ET CONCLUSIONS

1. ÉLÉMENTS SAILLANTS DE L'EXPÉRIENCE À SOULIGNER. (maximum 100 mots)

2. DÉFIS (maximum 100 mots)

5. OPPORTUNITES (maximum 100 mots)

6. RAISON(S) POUR LAQUELLE (LESQUELLES) ON ESTIME QU'IL S'AGIT D'UNE BONNE PRATIQUE. (maximum 100 mots)

7. QUELLES SONT LES RAISONS QUI EXPLIQUENT QUE VOTRE SOUMISSION EST LA MEILLEURE (maximum 100 mots)